


Votre
ent Espace
Numérique
de travail
en 1 clic !

pour accéder au **C2i** www.u-picardie.fr/ent

Le **C2i**
rien de plus simple !



Le C2i
un enseignement obligatoire
en Licence L1



SOMMAIRE

C2i, Certificat Informatique et Internet	4
Qu'est-ce que c'est ?	4
A qui s'adresse t'il ?	4
Comment y accéder ?	4
C2i en licence L1	5
Programme d'enseignement - référentiels de compétences C2i	6
Référentiel général et transversal	6
Référentiel spécifique et instrumental	7
Organisation des enseignements « C2i » en licence L1	8
Modalités de contrôle et de certification	9
Validation de l'UE « informatique et Internet » (UE II)	10
Validation du C2i - Certification	10
Outils pour le C2i	11
Outils pour l'Information	11
Outils pour la formation et la certification	12
> Plateforme de positionnement et de certification	13
> Plateforme de formation	13
> Podcasts ou vidéos de formation	14
Préparer le C2i en L2, L3, Master et Doctorat ou compléter une validation antérieure	14
Préparer le C2i en Formation Continue	15



La rapide évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) a engendré au cours de ces dernières années une progression importante des applications, des objets communicants et des espaces partagés. Relayés par le haut débit, ces technologies semblent s'imposer aujourd'hui comme de nouveaux vecteurs de nature à la fois culturelle et communicationnelle, largement présents dans les foyers, les espaces publics et la sphère professionnelle.

Tout un chacun est concerné par l'usage désormais banalisé des technologies numérisées. Dans ce nouveau contexte, l'université de Picardie Jules Verne a mis en place des enseignements permettant aux étudiants de maîtriser des compétences en relation avec les pratiques des TIC.

L'obtention du C2i permet ainsi d'attester que l'étudiant est capable d'utiliser efficacement un ordinateur connecté et que les opérations de base lui sont familières. Il peut ainsi être mis en avant par l'étudiant lors de la recherche d'un stage ou d'un emploi.

C2i, Certificat Informatique et Internet



Qu'est-ce que c'est ?

Le C2i est un certificat attestant de la maîtrise d'un ensemble de compétences relatives à l'usage des TIC et qui sont nécessaires à l'étudiant pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur.


A qui s'adresse-t-il ?

Sa préparation est obligatoire pour tous les étudiants des licences L1. Depuis la rentrée 2008/2009, les enseignements C2i font partie des parcours des licences L1 .

Aux autres étudiants inscrits à l'UPJV. Ceux-ci doivent déposer une demande directement sur le site <http://c2i-picardie.fr> rubrique « candidature spontanée aux enseignements C2i ». Pour ces étudiants les enseignements auront lieu au 2^{ème} semestre.

Toute personne non-inscrite à l'UPJV souhaitant préparer et valider le C2i peut contacter directement la Direction de l'Education Permanente (DEP), service commun de formation continue (dep@u-picardie, www.dep.u-picardie.fr).

Comment y accéder ?

Pour accéder à l'environnement de travail du C2i à partir de l'ent, espace de travail numérique. ent Espace Numérique Travail

Il suffit de se connecter à l'adresse suivante : www.u-picardie.fr/ent

Puis de vous identifier : entrer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

C2i en licence L1

L'article 14 de l'arrêté du 23 avril 2002 impose dans le cadre des maquettes des licences une évaluation du niveau de compétences des étudiants dans la maîtrise des outils informatiques et Internet ainsi qu'une formation adaptée.

A l'université de Picardie Jules Verne (UPJV), les enseignements du C2i (niveau 1) forment l'unité d'enseignement « informatique et Internet » (UEII). Cette unité d'enseignement est intégrée dans le premier semestre S1 des parcours de toutes les licences L1 de l'UPJV.

Ces enseignements sont désormais obligatoires pour tous les étudiants de L1.

Ils permettent à la fois :

- ▶ La prise en compte de la note du C2i dans la validation du semestre S1 de la licence.
- ▶ L'obtention du certificat C2i.

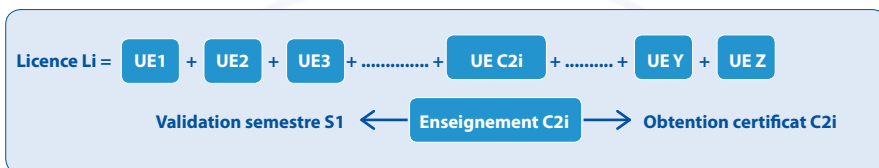


Figure 1 : Les résultats d'évaluation sont exploités par le jury de chaque licence L1 d'une part, par le jury (unique pour l'UPJV) du C2i d'autre part.

Note 1 :

La non obtention du certificat C2i n'affecte pas la validation du semestre S1. Par contre, la préparation du C2i est obligatoire pour obtenir la note d'UEii intégrée dans le L1.

Programme d'enseignement - référentiels de compétences C2i

Les enseignements sont liés aux différents domaines de compétences présentés dans un référentiel par le ministère de l'éducation nationale (*circulaire n° 2008 - 122 du 04/08/2008*).

Le référentiel se compose de deux parties :

- ▶ La partie A générale et transversale recouvre l'évolutivité et l'aspect éthique.
- ▶ La partie B spécifique et instrumentale définit sept domaines de compétences.

Référentiel général et transversal

Domaines de compétences	Aptitudes générales
A1 - Tenir compte du caractère évolutif des TIC	<p>Être conscient de l'évolution constante des TIC et de la déontologie qui doit leur être associée, et capable d'en tenir compte dans le cadre des apprentissages.</p> <p>Prendre conscience des nécessaires actualisations du référentiel du C2i® niveau 1.</p> <p>Travailler dans un esprit d'ouverture et d'adaptabilité (adaptabilité aux différents environnements de travail, échanges).</p> <p>Tenir compte des problèmes de compatibilité, de format de fichier, de norme et procédure de compression et d'échange.</p>
A2 - Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie	<p>Respecter les droits fondamentaux de l'homme, les normes internationales et les lois qui en découlent.</p> <p>Maîtriser son identité numérique.</p> <p>Sécuriser les informations sensibles - personnelles et professionnelles contre les intrusions frauduleuses, les disparitions, les destructions volontaires ou involontaires.</p> <p>Assurer la protection de la confidentialité.</p> <p>Faire preuve d'esprit critique et être capable d'argumenter sur la validité des sources d'information.</p> <p>Mettre en œuvre des règles de bons comportements, de politesse et de civilité.</p>

Référentiel spécifique et instrumental

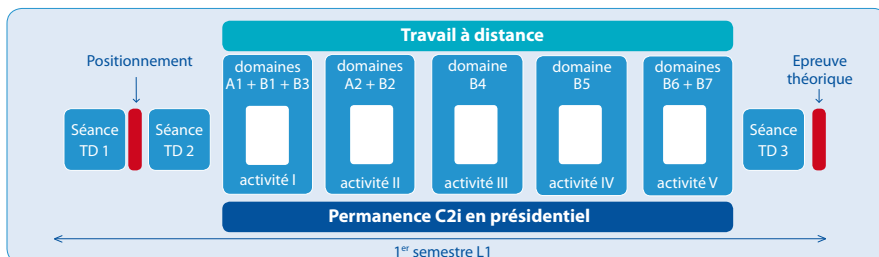
Domaine de compétences	Savoirs spécifiques et instrumentaux
B1 - S'approprier son environnement de travail	<p>Organiser et personnaliser son bureau de travail.</p> <p>Être capable, constamment, de retrouver ses données.</p> <p>Structurer et gérer une arborescence de fichiers.</p> <p>Utiliser les outils adaptés (savoir choisir le logiciel qui convient aux objectifs poursuivis).</p> <p>Maintenir (mise à jour, nettoyage, défragmentation, ...).</p> <p>Organiser les liens (favoris-signets) dans des dossiers.</p> <p>Se connecter aux différents types de réseaux (filaires et sans fil).</p>
B2 - Rechercher l'information	<p>Distinguer les différents types d'outils de recherche.</p> <p>Formaliser les requêtes de recherche.</p> <p>Récupérer et savoir utiliser les informations (texte, image, son, fichiers, pilote, applications, site ...).</p>
B3 - Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau	<p>Assurer la protection contre les virus.</p> <p>Protéger ses fichiers et ses dossiers (en lecture/écriture).</p> <p>Assurer une sauvegarde (sur le réseau, support externe, ...).</p> <p>Compresser/décompresser un fichier ou un ensemble de fichiers/dossiers.</p> <p>Récupérer et transférer des données sur et à partir de terminaux mobiles.</p>
B4 - Réaliser des documents destinés à être imprimés	<p>Réaliser des documents courts (CV, lettre, ...).</p> <p>Elaborer un document complexe et structuré (compte rendu, rapport, mémoire, bibliographie ...).</p> <p>Maîtriser les fonctionnalités nécessaires à la structuration de documents complexes (notes de bas de pages, sommaire, index, styles, ...).</p> <p>Intégrer les informations (image, fichiers, graphiques, ...).</p> <p>Traiter des données chiffrées dans un tableur (formules arithmétiques et fonctions simples comme la somme et la moyenne, notion et usage de la référence absolue), les présenter sous forme de tableau (mise en forme dont format de nombre et bordures) et sous forme graphique (graphique simple intégrant une ou plusieurs séries).</p> <p>Créer des schémas (formes géométriques avec texte, traits, flèches et connecteurs, disposition en profondeur, groupes d'objets, export sous forme d'image).</p>

B5 - Réaliser la présentation de ses travaux en présentiel et en ligne	<p>Communiquer le résultat de ses travaux en s'appuyant sur un outil de présentation assistée par ordinateur.</p> <p>Adapter des documents initialement destinés à être imprimés pour une présentation sur écran.</p> <p>Réaliser des documents hypermédias intégrant textes, sons, images fixes et animées et liens internes et externes.</p>
B6 - Echanger et communiquer à distance	<p>Utiliser à bon escient et selon les règles d'usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le courrier électronique (en têtes, taille et format des fichiers, organisation des dossiers, filtrage). - Les listes de diffusion (s'inscrire, se désabonner). - Les forums de discussion (modéré, non modéré). - Le dialogue en temps réel ; les terminaux mobiles.
B7 - Mener des projets en travail collaboratif à distance	<p>Utiliser les outils d'un espace de travail collaboratif (plate-forme, bureau ou campus virtuel, ...).</p> <p>Elaborer en commun un document de travail (assurer le suivi des corrections, ajouts et suppressions).</p> <p>Gérer différentes versions d'un même document.</p>

Organisation des enseignements C2i en licence L1

Nous adoptons pour toutes les premières années de licences L1 de l'université de Picardie Jules Verne, l'organisation des enseignements suivante :

- ▶ 2 séances de travaux dirigés sur machine d'une durée de 3 heures chacune, prévues dans la semaine de pré-rentree pour les étudiants inscrits en juillet et programmées au premier semestre L1 pour les étudiants inscrits à partir du mois de septembre.
- ▶ 1 partie à distance avec suivi de la réalisation des activités pratiques proposées aux étudiants.
- ▶ 1 troisième séance de travaux dirigés sur machine d'une durée de 3 heures à programmer au cours du semestre L1.



Modalités de contrôle et de certification

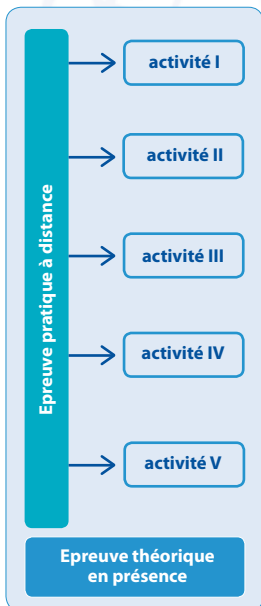
Rappelons-le, les enseignements C2i assurent deux éléments à la fois :

- ▶ Validation de l'UE « Informatique et Internet »
- ▶ Préparation et obtention du certificat C2i

L'évaluation est la même pour ces tâches mais les modalités de validation sont différentes.

L'évaluation est composée de deux épreuves :

- ▶ Epreuve pratique : portant sur les 9 domaines (A1, A2, et B1 à B7) du référentiel. La finalité de cette épreuve est la validation des savoir-faire. Cette épreuve est effectuée en contrôle continu tout au long du premier semestre sous la forme de 5 activités proposées à l'étudiant et évaluées séparément.
- ▶ Epreuve théorique : portant également sur les 9 domaines du référentiel. Elle consiste en un test de type QCM (5 questions par domaine), d'une durée de 45 minutes. Cette épreuve est organisée à la fin du semestre.



Note 2

La présence des étudiants aux trois séances présentielles d'enseignement C2i est obligatoire. Dans chaque domaine de compétences C2i, les étudiants doivent réaliser les activités proposées par les moniteurs C2i et les rendre en respectant le calendrier prédéfini.

Tout au long du semestre S1, des « Permanences C2i » (présentielles) seront assurées dans chaque faculté et tenues par des moniteurs C2i.

Note 3

Pour toutes les licences L1, les enseignements C2i ne se déroulent qu'au premier semestre.

Validation de l'UE « informatique et Internet » (UE II)

La validation de l'UE II dépend de la note obtenue dans cette unité d'enseignement. Cette note est la moyenne arithmétique des deux notes suivantes :

- ▶ Note d'épreuve pratique = moyenne obtenue dans les 9 domaines couverts par les activités.
- ▶ Note d'épreuve théorique = score obtenu au QCM rapporté sur 20.

$$\text{Note d'UEII} = \frac{\text{Note d'épreuve pratique} + \text{Note d'épreuve théorique}}{2}$$

La note de l'UEII sera transmise à l'administration de chaque faculté et aux responsables pédagogiques des licences L1.

Validation du C2i - Certification

Les modalités de validation du C2i sont régies par la circulaire n° 2008 -122 du 04/08/2008, selon laquelle l'étudiant doit posséder toutes les compétences du référentiel pour obtenir le C2i (niveau 1).

La certification est obtenue selon les modalités suivantes :

- ▶ Epreuve pratique : tous les domaines de compétences A1, A2 et B1 à B7 sont à valider séparément (note supérieure ou égale à 14 pour chacun des domaines). Il n'y a pas de compensation possible. Un domaine est considéré comme validé si le score correspondant est supérieur ou égal à 14.
- ▶ Epreuve théorique : pour valider cette épreuve, le score des bonnes réponses QCM doit être supérieur ou égal à 50%.

La certification C2i est obtenue après délibération par le jury C2i. Ce jury, distinct des jurys des licences, est nommé par le président de l'UPJV. Il se réunit tous les semestres pour délibérer sur les résultats des candidats au C2i.



Outils pour le C2i

Outils pour l'information

Toutes les informations pratiques concernant le C2i sont accessibles sur l'ent ou directement sur le site web du C2i (déroulement de la formation, emploi du temps, planification des examens, certification, ...).

La rubrique « emplois du temps » permet à la fois de connaître son groupe et l'emploi du temps concernant les séances des enseignements C2i. Il est important de consulter cette rubrique régulièrement afin d'avoir accès à la version la plus à jour de l'emploi du temps C2i. La version en ligne sera celle qui fera foi, les versions affichées dans les facultés sont issues du site à un instant donné.

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Certificat Informatique et Internet

Emplois du temps C2i

Les premiers cours C2i des étudiants de L3 ont eu lieu le 7 et 8 septembre après-midi et les 9 et 10 septembre. Ces cours sont d'obligatoire, vous devez assister aux 2 premières séances obligatoires. Vous pouvez dès à présent prendre connaissance de votre groupe en cliquant sur le lien suivant : http://www.c2i-picardie.fr/emploi_c2i/

Les étudiants en L3 inscrits à partir de septembre 2010 suivent les cours de C2i durant le premier semestre. Les groupes seront constitués au fur et à mesure des inscriptions, pensez à consulter le site régulièrement pour voir si de nouveaux emplois du temps sont en ligne ou si des modifications ont été effectuées.

Que faire si vous n'êtes dans aucun groupe ?

Les groupes C2i des inscrits en L3 sont constitués une première fois fin juillet pour les inscrits de juillet, puis à partir de septembre il y a de nouveaux groupes constitués chaque semaine en fonction des nouvelles inscriptions universitaires. Il faut partir du temps pour avoir un groupe complet dans une même formation, il se peut donc que votre groupe ne soit constitué que 2 à 3 semaines après votre inscription universitaire. Si passé ce délai vous n'êtes toujours pas affecté à un groupe il faut envoyer un e-mail à l'adresse C2i@picardie.fr en indiquant que vous n'êtes dans aucun groupe C2i et en donnant des précisions vous concernant (numéro étudiant, nom, prénom, formation) afin que l'on puisse vous trouver un groupe disponible. Les étudiants en L3 ou L2 doivent rappeler cette UE si elle est manquante dans leur semestre 1 sont également invités à se manifester à la même adresse (toujours en indiquant le maximum d'informations) avant inscription.

Accueil / * Menu d'accès / * Accueil / * Accueil / * Accueil

Les pages web consacrées au C2i : une source d'information pour tous...



L'environnement numérique de travail permet à tous les étudiants de l'UPJV d'accéder à de nombreux services offerts par l'université.
Pour les étudiants préparant le C2i, il est la porte d'accès sur les informations et plateformes de positionnement, formation et certification C2i.

Outils pour la formation et la certification

Cet environnement dont l'accès est sécurisé (utilisation des paramètres personnels) est composé :

- ▶ D'une plateforme de « positionnement » et de certification.
- ▶ D'une plateforme de formation (cours, activités, outils de communication et de suivi...).
- ▶ De podcasts ou vidéos de formation.

L'ensemble des plateformes et contenus de formation sont accessibles via l'ent et seront décrites en détail lors des séances présentiellees.

En conformité avec la circulaire n°2008-122 du 04/08/2008.

Note 4 : conseils pratiques

L'accès aux rubriques (positionnement, formation, certification) du site web C2i nécessite l'utilisation des paramètres personnels et confidentiels. Pour les obtenir, chaque étudiant doit activer son adresse électronique offerte par l'UPJV. Doté de sa carte d'étudiant, l'étudiant doit directement se connecter au serveur «mail UPJV» [http : // mail.etud.u-picardie.fr](http://mail.etud.u-picardie.fr) pour activer son compte.

Les éléments nécessaires pour cette opération :

- Les 10 premiers chiffres du code INE
- Le numéro étudiant
- La date de naissance

En cas de problème (souvent une erreur dans la date de naissance), l'étudiant doit contacter son moniteur qui transmettra le problème aux responsables techniques.

> Plateforme de positionnement et de certification



Les QCM de positionnement et certification se présentent comme ci-dessus et se déclinent sous 3 formes :

- ▶ Le test de positionnement à l'entrée de la formation indique votre niveau.
- ▶ Le test de positionnement anonyme permet de vous entraîner.
- ▶ Le test de certification vous donne un score retenu pour valider la partie théorique.

> Plateforme de formation



La plateforme de formation Ines est le lieu d'accès à l'ensemble des cours et activités de préparation du C2i. C'est également un espace d'information et d'échanges grâce aux nombreux outils de communication qui y sont intégrés.

Préparer le C2i en Formation Continue

Toute personne non inscrite à l'UPJV peut préparer le C2i. Pour ce, il convient de s'inscrire sur le site de la Direction de l'Éducation Permanente (DEP) dans la rubrique « e-formation ». L'éloignement géographique ne pose pas de problème dans la mesure où il s'agit d'une formation intégralement en ligne proposant des regroupements en présence non obligatoire. L'inscription à la formation est de 500 €. Ces frais donnent accès à l'ensemble de la formation, certification incluse et peuvent être pris en charge par le Conseil Régional dans certains cas, notamment pour les demandeurs d'emploi. La durée prévue est au maximum de 6 mois durant lesquels vous pouvez travailler à votre rythme, sans contrainte. Vous disposez d'un environnement et de ressources de formation ainsi que d'un accompagnement personnalisé.

À l'instar des étudiants de l'UPJV, vous devez valider les différents domaines du référentiel C2i en réalisant 5 activités concrètes et en passant un QCM de 45 minutes. L'obtention du certificat implique d'obtenir 14/20 à chacun des domaines d'activité et 50 % de bonnes réponses au QCM. Jusqu'à présent, toutes les personnes en formation continue ayant activement préparé le C2i l'ont obtenu.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le descriptif de la formation ou à poser des questions via le site de la DEP : <http://www.dep.u-picardie.fr/>

The screenshot shows the website of the Direction de l'Éducation Permanente (DEP) at the University of Picardie Jules Verne. The central graphic is a circular clock face with the text 'DIRECTION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE' and 'UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne' around the perimeter. The clock face is divided into segments labeled 'apprentissage', 'e-formation', 'A.P.O.M.', 'plus', and 'catalogue'. To the left of the clock are navigation menus for 'Présentation', 'Formation', 'DIF', and 'DEP - plus'. To the right are menus for 'Alternance' and 'e-formation'. Below the clock, there is a date 'Mis à jour le 30 août 2010', a 'Contact' link, and information about a 'DAEU 2010-2011' meeting on August 31, 2010. At the bottom, a box highlights a 'Liste des formations prises en charge par le Conseil Régional de Picardie en faveur des demandeurs d'emploi'.

UNIVERSITÉ



Pour accéder au



Certificat Informatique et Internet

www.u-picardie.fr/ent

Votre
ent espace
numérique
de travail
en 1 clic !